



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LANCO TF 1830N

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LANCO TF 1830N

Numéro du produit 53061

Indications sur l'enregistrement REACH Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar  
Immeuble Cityscope  
3 rue Franklin  
93108 Montreuil Cedex  
France  
+33 (0)1 85 57 46 00  
sds@univar.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 53061

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

## LANCO TF 1830N

### Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Inhalation       | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.                                                                                   |
| Ingestion        | Rincer le nez et la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.                                                                                                                                                                                                            |
| Contact cutané   | Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.                                            |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                  |                                                    |
|------------------|----------------------------------------------------|
| Contact oculaire | Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. |
|------------------|----------------------------------------------------|

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|                             |                                    |
|-----------------------------|------------------------------------|
| Indications pour le médecin | Traiter en fonction des symptômes. |
|-----------------------------|------------------------------------|

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

|                                  |                                                                                                                              |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés   | Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.                                       |

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                                  |                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dangers particuliers             | Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.                                                            |
| Produits de combustion dangereux | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Fluorure d'hydrogène (HF). Composés carbonylés. Oxydes des substances suivantes: Carbone. |

#### 5.3. Conseils aux pompiers

|                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie | Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. |
| Équipements de protection particuliers pour les pompiers            | Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.                                                                                                                                               |

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles | Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter la formation et la dispersion de poussières. |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## LANCO TF 1830N

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eviter la formation et la dispersion de poussières. Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Mouiller le déversement avec de l'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Eviter l'inhalation de poussières. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Peroxydes. Oxydants puissants. Amines.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

## LANCO TF 1830N

|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Protection des yeux/du visage</b>           | Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Protection des mains</b>                    | Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. L'épaisseur du gant 0.35mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. |
| <b>Autre protection de la peau et du corps</b> | Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Mesures d'hygiène</b>                       | Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Protection respiratoire</b>                 | Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m <sup>3</sup> . Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149                                    |

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                                  |                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Aspect</b>                                                                    | Poudre pulvérulente. Poudre. Solide |
| <b>Couleur</b>                                                                   | Blanc.                              |
| <b>Odeur</b>                                                                     | Faible.                             |
| <b>Seuil olfactif</b>                                                            | Pas d'information disponible.       |
| <b>pH</b>                                                                        | Pas d'information disponible.       |
| <b>Point de fusion</b>                                                           | 120 - 126°C                         |
| <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>                     | Pas d'information disponible.       |
| <b>Point d'éclair</b>                                                            | Pas d'information disponible.       |
| <b>Taux d'évaporation</b>                                                        | < 0.1 (acétate de butyle = 1)       |
| <b>Facteur d'évaporation</b>                                                     | Pas d'information disponible.       |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>                                              | Pas d'information disponible.       |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b> | Pas d'information disponible.       |
| <b>Autre inflammabilité</b>                                                      | Pas d'information disponible.       |

## LANCO TF 1830N

|                                        |                                            |
|----------------------------------------|--------------------------------------------|
| Pression de vapeur                     | Pas d'information disponible.              |
| Densité de vapeur                      | Pas d'information disponible.              |
| Densité relative                       | 1.04 @ 20°C                                |
| Densité apparente                      | Pas d'information disponible.              |
| Solubilité(s)                          | Insoluble dans l'eau.                      |
| Coefficient de partage                 | Pas d'information disponible.              |
| Température d'auto-inflammabilité      | Pas d'information disponible.              |
| Température de décomposition           | Pas d'information disponible.              |
| Viscosité                              | Pas d'information disponible.              |
| Propriétés explosives                  | Pas d'information disponible.              |
| Explosif sous l'influence d'une flamme | Pas d'information disponible.              |
| Propriétés comburantes                 | Pas d'information disponible.              |
| <b><u>9.2. Autres informations</u></b> |                                            |
| Autres informations                    | Non disponible.                            |
| Indice de réfraction                   | Pas d'information disponible.              |
| Taille de particules                   | Pas d'information disponible.              |
| Poids moléculaire                      | Pas d'information disponible.              |
| Volatilité                             | Pas d'information disponible.              |
| Concentration de saturation            | Pas d'information disponible.              |
| Température critique                   | Pas d'information disponible.              |
| Composé organique volatile             | Ce produit contient au maximum 0 % de COV. |

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Réactivité                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stabilité chimique              Stable à température ambiante normale.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions dangereuses              Ne polymérisera pas.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter              Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles              Peroxydes. Amines. Oxydants puissants.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

## LANCO TF 1830N

|                                            |                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Composés carbonylés. Fluorure d'hydrogène (HF). Oxydes des substances suivantes: Carbone. |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Pas d'information disponible.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

##### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

##### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

## LANCO TF 1830N

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Ne pas percer ou incinérer, même vide. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## LANCO TF 1830N

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### **Inventaires**

##### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Japon (ENCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Nouvelle-Zélande (NZIOC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## LANCO TF 1830N

### Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 30/04/2019

Numéro de version 2.000

Remplace la date 29/11/2017

Numéro de FDS 53061

## LANCO TF 1830N

**Statut de la FDS**

Approuvé.

**Signature**

Lisa Bland